

L'hon. M. GRAHAM : Il me faudrait chercher cela. Pourquoi ne pas laisser adopter cet item et je donnerai le renseignement plus tard. Ce crédit est nécessaire pour payer le personnel et certaines réparations, et il viendra un grand nombre d'autres crédits imputables au compte du capital au sujet desquels mon honorable ami pourra demander ces renseignements.

L'hon. M. FOSTER : Très bien.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à trois heures).

Département des Chemins de fer et des Canaux.—Traitement du personnel, \$62,575; dépenses casuelles, \$14,000.

M. R. L. BORDEN : Je constate une augmentation de \$575 dans le traitement et de \$2,000 dans les dépenses casuelles.

L'hon. M. GRAHAM : Celle du traitement provient des augmentations régulières. Il y a eu quelques changements. Un ou deux commis ont été mis à la retraite et leurs successeurs reçoivent un traitement moindre.

M. R. L. BORDEN : Je vois qu'il y a deux nouveaux fonctionnaires; l'année dernière vous en aviez trente-sept et cette année vous en avez trente-neuf.

L'hon. M. GRAHAM : On a ajouté quelques nouveaux fonctionnaires.

L'hon. M. FOSTER : Avez-vous fait quelques changements dans la classe des premiers commis?

L'hon. M. GRAHAM : Non.

L'hon. M. FOSTER : Avez-vous encore les mêmes fonctionnaires présentement?

L'hon. M. GRAHAM : M. Little a pris la place de M. Shannon. M. Shannon est maintenant chef du service de la vérification des comptes de l'Intercolonial à Moncton.

M. BERGERON : Est-ce une promotion?

L'hon. M. GRAHAM : C'est une promotion pour lui. Nous avons pensé que c'était la personne la plus compétente à remplir cette charge. Son traitement était de \$2,500 ici, et là-bas, il est de \$3,600. Je vois aussi que M. Devlin a été promu à l'emploi que remplissait M. Little, mais qu'il reçoit \$100 de moins.

L'hon. M. FOSTER : Il s'ensuit alors que vous avez promu M. Devlin du poste de commis de la 1re classe à celui de premier commis?

L'hon. M. GRAHAM : C'est un des commis qui ont été promus. Le traitement des commis de la 1re classe est de \$1,900 au maximum.

L'hon. M. FOSTER : Vous dites que M. Shannon était au nombre des commis de la 1re classe et qu'il a été transféré à Moncton; s'en suit-il alors que vous avez un premier commis de moins?

L'hon. M. GRAHAM : M. Ross a été promu premier commis.

L'hon. M. FOSTER : Il était premier commis l'année dernière.

L'hon. M. GRAHAM : M. Ross paraît être le seul qui a été promu au rang de premier commis cette année.

L'hon. M. FOSTER : Les crédits que l'on nous demande de voter sont ceux de l'année prochaine. L'année dernière, vous avez eu à payer M. Shannon, et aujourd'hui il est parti. Avez-vous un commis de moins que vous aviez l'année dernière?

L'hon. M. GRAHAM : Mon honorable ami verra les noms de M. Shannon et de M. Ross dans le rapport.

L'hon. M. FOSTER : Les deux ont été traités l'année dernière comme commis de la 1re classe; M. Ross pour une certaine partie de l'année seulement.

L'hon. M. GRAHAM : Est-ce que M. Shannon n'a pas été payé pour une partie de l'année et M. Ross pour l'autre?

L'hon. M. FOSTER : Alors vous avez un commis de moins?

L'hon. M. GRAHAM : Non. M. Shannon s'en va et M. Ross prend sa place. Les deux ont été employés l'année dernière, le premier pendant trois mois et le deuxième pendant les derniers neuf mois de l'année.

L'hon. M. FOSTER : Avez-vous fait des promotions de la 2e à la 1re classe?

L'hon. M. GRAHAM : M. McKnight a été promu de la 2e à la 1re classe.

L'hon. M. FOSTER : Quel était son traitement?

L'hon. M. GRAHAM : Il avait été promu du maximum de la 2e classe à la première.

L'hon. M. FOSTER : Combien recevait-il?

L'hon. M. GRAHAM : Il recevait le maximum de la 2e classe, \$1,500.

L'hon. M. FOSTER : Quand a-t-il été nommé?

L'hon. M. GRAHAM : En février 1900, je crois.

L'hon. M. FOSTER : Sous quel numéro d'ordre viennent les commis de la 2e classe, MM. Almon, Belle, Dechêne et Falconer? Ces derniers étaient-ils à l'emploi du département avant M. McKnight?

M. BERGERON : Combien de fonctionnaires avez-vous au département des Chemins de fer et des Canaux à Ottawa?